

Formation

L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES BPI, PERSONNES BENEFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE



Vendredi 29 mai 2026 – 9h à 17h

Accompagner une personne bénéficiaire de la protection internationale (BPI) en France nécessite des connaissances spécifiques. Se former permet d'appréhender les réalités auxquelles sont confrontées les personnes sous protection et de les accompagner dans leur processus d'intégration en France.

Objectifs

- Connaitre les parcours migratoires des personnes BPI
- Appréhender les spécificités d'accompagnement de ce public
- Connaitre leur accès aux droits et aux prestations sociales

Contenus

- Les parcours d'exil, les chiffres des BPI en France
- L'accès au titre de séjour du BPI et des membres de familles
- Le Contrat d'Intégration Républicaine
- L'accès aux droits et prestations sociales
- L'accès à la nationalité française

Prérequis

Aucun

Public Etudiant·es, volontaires en service civique, bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

Intervenante Aline COCCHI, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

Lieu Chambéry (à préciser lors de la convocation)

Inscription 200€ pour les professionnel·les et volontaires en service civique

Prix libre à l'inscription pour les bénévoles, étudiant·es et stagiaires

Renseignements 04 79 72 43 49 contact@addcaes.org

Inscription en ligne avant le 21 mai 2026 :

[Etudiant·es, bénévoles](#)

[Volontaires en service civique, professionnel·les](#)

L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.º 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPI au titre de la catégorie « actions de formation »

